

LETTRE D'INFORMATION N°: 2

Projet de jumelage entre la Tunisie, la France, l'Allemagne et le Portugal

Décembre 2012

Programme d'appui à l'accord d'association et au plan d'action voisinage (P3A-II)

Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

EDITORIAL

DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES BÂTIMENTS CIVILS

La DGBC, que je dirige, accueille un jumelage avec l'Union européenne dans le domaine de l'éco-construction. Ce jumelage a été voulu et mis en place par mon prédécesseur M Sahbi MISSAOUI. Il est aujourd'hui dans une phase de maturité dont nous attendons de nombreux fruits. Je tiens à affirmer l'intérêt que je porte à ses travaux et je veux souligner ici les axes stratégiques issus de nos réflexions communes au profit de notre administration :

- Positionner la direction générale des bâtiments civils comme l'acteur de référence dans la maîtrise d'ouvrage publique tunisienne.
- Développer des activités et actions visant à produire des règles et des guides de l'éco-construction à l'adresse de l'ensemble de la filière conception-construction.
- Impulser, dynamiser et fédérer l'éco-construction.

Tout en remerciant l'Union européenne, en particulier le Portugal, la France et l'Allemagne, j'invite nos partenaires de ce jumelage à faire perdurer leurs soutien et à un accompagnement accru envers notre ministère dans l'intérêt du bâtiment éco-construit tunisien.

Faouzi FRIGUI

UNE ACTION PHARE

LE GRAND PRIX NATIONAL DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Le projet du Prix National de la Construction Durable tunisien (PNCD) s'inscrit dans une stratégie de la Direction Générale des Bâtiments Civils visant à promouvoir et développer les principes de la construction durable en Tunisie dans le secteur du bâtiment.

Des ateliers de travail ont été organisés associant de grands acteurs de la construction tunisienne (Ministère de l'environnement, Ministère de l'industrie, Ordre des Architectes, Ordre des Ingénieurs, ENAU, ANME, CTMCCV...).

Après un point sur les initiatives équivalentes en Europe une réflexion et des échanges ont permis de poser les premières pierres d'un cahier des charges d'un grand prix tunisien de la construction durable.



Un grand prix, quels critères ?

La DGBC souhaite en premier lieu instaurer une démarche conceptuelle intégrée et systématique relative à la construction durable et en deuxième

lieu prendre en compte les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'autres facteurs tels que le confort et la salubrité des bâtiments ou encore l'impulsion créatrice de richesse et d'emplois que peuvent apporter cette démarche.

Un grand prix, pour qui ?

Le Prix National de la Construction Durable pourrait s'adresser à :

- des maîtres d'ouvrage,
- des maîtres d'œuvre,
- des entreprises,
- des industriels,

qui ont mené des études et/ou des réalisations intégrant une démarche de construction durable.

Un grand prix pour quoi ?

Le PNCD pourrait s'adresser à tous types d'opérations (tertiaire, écoles, locaux d'enseignement, hôtellerie, logements...).

Il pourra concerner des opérations de construction neuve ou en phase études ou déjà construites,

Pour les projets déjà construits : les bâtiments devront être réalisés depuis par exemple moins de 3 ans Les professionnels pourront soumettre un projet de bâtiment en phase étude sous réserve de critères précis (niveau d'avancement de l'étude...

QUELQUES ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU

JUMELAGE

Analyse comparative et propositions d'évolution des législations tunisiennes et européenne relatives à l'éco-construction

Les objectifs suivants ont pu être atteints :

- ✓ Inventaire de la législation et réglementation de l'Union européenne sur le domaine de l'éco-construction,
- ✓ synthèse des éléments de diagnostic existant et des tableaux de comparaison et de correspondance Tunisie, France, Allemagne et Portugal.

Diagnostic formations existantes aux établissements d'enseignement tunisiens reliées à l'éco-construction

Des échanges et des travaux ont été organisés experts – cadres DGBC et les enseignants des différentes écoles afin de :

- ✓ présenter des offres pédagogiques et des systèmes de gouvernance de chaque établissement
- ✓ présenter des projets de développement actuellement à l'étude dans les établissements
- ✓ échanger avec les représentants des établissements sur pistes de progrès pour le développement d'offres de formation dédiées à l'Eco construction.

Diagnostic management de la Direction Générale des Bâtiments Civils (DGBC)

Une mission d'experts européens a rencontré des directions internes à la DGBC ainsi que des centres de décision externes (Ordre des architectes, ordre des ingénieurs, chambre syndicale des promoteurs immobiliers...). Ces réunions ont permis de réaliser un diagnostic relatif à la partie managériale de la DGBC dont les résultats ont montré que cette dernière pourrait développer ses actions et dynamiser la mobilisation de son personnel, conformément à sa vocation, en s'appuyant sur les trois axes stratégiques suivants :

- Positionner la direction générale des bâtiments civils comme l'acteur de référence dans la maîtrise d'ouvrage publique tunisienne.
- Développer des activités et actions visant à produire des règles et des guides de l'éco-construction à l'adresse de l'ensemble de la filière conception-construction.
- Impulser, dynamiser et fédérer l'éco-construction

Diagnostic des écolabels tunisiens

Une réunion de coordination s'est tenue le 26 novembre 2012 en présence de l'INNORPI, Ministère de l'environnement, GIZ, afin de :

- ✓ Présenter par les experts des écolabels européens (France, Allemagne et Portugal),

- ✓ Présenter l'écolabel tunisien par le CITET,

- ✓ Faire un point de la situation tunisienne relative à la mise en œuvre d'un écolabel dédié au bâtiment.

La mission en outre a rencontré le 29 novembre 2012 à l'ANME afin d'examiner l'avancement du label Bâtiment tunisien basse consommation (BTuBC) en cours de finalisation.

L'équipe jumelage éco-construction a précisé que ces propres travaux s'inscriraient de manière complémentaire aux actions de l'ANME et du ministère de l'environnement.



Elaboration d'un plan de communication

Des réunions de travail se sont déroulées les 4, 5 et 7 décembre 2012 dans le cadre d'une mission de diagnostic pour la mise en place d'une stratégie de communication. Ces travaux ont permis de :

- ✓ prendre connaissance du contexte et des attentes de l'administration centrale tunisienne sur la stratégie de communication à déployer.

- ✓ Evaluer l'état d'avancement du prix national de la construction durable et proposer d'un rétro-planning

- ✓ conseiller (analyse critique et propositions) sur les différents outils de communication à réaliser (affiches, dépliants, rubriques de site internet, colloques, conférences de presse).

- ✓ proposer l'ébauche de plan de communication.

Analyse des Avants Projet Sommaires (APS) de deux projets pilotes éco-conçus

La mission d'expertise a analysé au plan de l'éco-construction les projets architecturaux relatifs à la réalisation des sièges des directions régionales de la conservation foncière de Sidi Bouzid et de Beja. Ces analyses se sont

déroulées en suivant une grille multicritères issue des travaux d'une mission d'expertise précédente relative aux écolabels tunisiens.

Action de formation sur des thématiques reliées à l'éco-construction

Le centre des sciences de l'ingénieur à la cité jardins de Tunis a accueilli les 19, 20, 21 et 22 juin 2012 une trentaine de cadres tunisiens de la Direction Générale des Bâtiments Civils (DGBC) et d'autres organismes sous tutelle (CETEC...), et ce, dans le cadre d'une action de formation réalisée par le jumelage concernant des thématiques reliées à l'éco-construction.

La dite formation a été donnée par quatre experts européens s'appuyant sur une présentation des expériences et techniques européennes dans le domaine de l'éco-construction.

Plusieurs sujets ont été abordés dont :

- Principes d'une construction durable.

- Système des Normes et Labels.

- Analyse de Cycle de Vie.

Au départ de la formation des définitions d'aspects reliés à l'analyse du cycle de vie ont été présentés introduisant ainsi la thématique principale.

- Qualité socioculturelle et fonctionnelle.

Des études de cas pratiques en Allemagne ont été présentées accompagnées par des statistiques de suivi du niveau de satisfaction des occupants des bâtiments « qualité zéro énergie ».

Plusieurs critères et exigences ont été listés avec des bâtiments modèles.

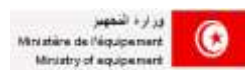
- Réduire la consommation énergétique du bâtiment – réduire le besoin de froid.

La consommation de l'énergie dans les bâtiments qui présente l'une des grandes priorités à traiter dans la démarche du développement durable, a fait l'objet d'une présentation d'expert français.

En outre au début de chaque session un questionnaire de diagnostic a été distribué aux participants :

1. Quels sont les trois enjeux les plus importants pour promouvoir la durabilité et l'éco-construction en Tunisie?
2. Quels sont les atouts de la Tunisie à mobiliser pour la construction durable?
3. Quels sont les verrous les plus difficiles à débloquer pour promouvoir la construction durable en Tunisie?

Sur la base des réponses fournies, une synthèse a été établie permettant ainsi de définir la démarche appropriée à la situation tunisienne pour les prochaines formations.



Ce projet est financé par l'Union européenne

DES MANIFESTATIONS RECENTES

Journée d'études Archibat: Villes et constructions durables 21 septembre 2012

Le Conseiller Résident de Jumelage (CRJ) a présenté une intervention intitulée « Développement de l'éco-construction dans la maîtrise d'ouvrage publique » à l'occasion de la journée d'étude du 21 septembre 2012 intitulée: «villes et constructions durables - retour d'expériences», organisée par la revue Archibat à l'hôtel Sheraton de Tunis. Cet événement a formé une opportunité d'échanges et de débats entre les différents acteurs de la filière construction et bâtiment en Tunisie. Réunissant les experts tunisiens et étrangers autour de cette thématique, diverses questions et sujets ont été traités:

« Comment lutter contre l'étalement urbain ? , Quelle architecture pour une société durable ? , Comment sensibiliser le citoyen à l'aspect écologique de la construction ? »



Cette conférence internationale s'inscrit dans le cadre d'une meilleure implication de l'université tunisienne dans le développement économique du pays.



Le CRATT'2012, organisé dans sa 4ème édition, se veut un rassemblement de divers acteurs : experts, industriels, et universitaires pour débattre des sujets technologiques relevant de la recherche appliquée, des possibilités de valorisation des résultats de la recherche et du transfert de technologie.

Dans ce cadre, le CRJ du projet de jumelage M Jean Paul FIDELI a présenté une intervention élaborée par l'experte Myriam OLIVIER mobilisée dans le cadre du jumelage et dont le résumé est présenté ci après:

"Les systèmes constructifs non industrialisés et matériaux biosourcés"



M Jean Paul FIDELI
Conseiller Résident
de Jumelage



Mme Myriam OLIVIER
Expert- CETE-Lyon

Les solutions non industrielles présentent des atouts exceptionnels permettant notamment de répondre efficacement aux enjeux du développement durable.

Les produits ou systèmes non « courants » (tel : la terre, la pierre sèche, la pierre maçonnée, la paille, la laine de chanvre, la laine de mouton...) exploitables quasiment en tous lieux sont nombreux. Ces matériaux ne s'inscrivent pas dans les pratiques industrielles et pourtant ils permettent de construire à bas coût, à faible énergie et à faible émission de Gaz à Effet de Serre (GES).

Ils exigent cependant, une approche spécifique et nouvelle au plan des caractéristiques (variables), de la mise en œuvre (savoir faire), et du point de vue assurantiel (garantie)."

Ecole d'été du Groupement de Développement Agricole (GDA) de Sidi Amor 4 juillet 2012

Le GDA de Sidi Amor présente l'une des expériences tunisiennes privées les plus actives dans le domaine de l'éco-construction.

Dans le cadre de l'événement "école d'été" qui a eu lieu au GDA, et qui a regroupé des stagiaires architectes, ingénieurs... le CRJ du jumelage a intervenu pour présenter une diapositive intitulée : architecture adaptée", en présence des élèves architectes et ingénieurs ainsi que divers participants (experts internationaux, cadres tunisiens...). A la même occasion Mme Raoudha ELARBI responsable de groupe dans le cadre du jumelage et directeur d'unité à la DGBC a fait un zoom sur une expérience tunisienne : projet du foyer universitaire de Tataouine (réalisé par la DGBC).



CRATT 4ème Colloque de Recherche Appliquée et de Transfert de Technologie 31 octobre 2012

L'institut supérieur des études technologiques de Radès et l'association de développement technologique a organisé le 4ème colloque de recherche appliquée et de transfert de technologie les 30 et 31 octobre 2012.



L'équipe de rédaction : Tous nos lecteurs ne vous connaissent pas encore, qui êtes vous M Georges DEBIESSÉ ?

Sorti de l'école polytechnique en 1973, Ingénieur général des ponts et chaussées, j'ai longtemps été en responsabilité de constructions importantes pour le ministère de la défense français.

L'équipe de rédaction : Connaissez-vous la Tunisie avant le jumelage ? Et quel est votre sentiment après ces quelques mois de travail ?
J'ai découvert la Tunisie et cela s'avère être une belle expérience avec le jumelage. J'ai constaté le bon niveau actuel dans l'exercice du métier de constructeur de la DGBC, les compétences pluri disciplinaires des cadres (architectes, ingénieurs). Mais je déplore le constat que j'ai pu faire, dans un premier temps au moins relatif au cloisonnement entre les administrations de l'Etat. Il y a, me semble-t-il en première analyse, une inertie forte qui freine la mobilité et le changement.

L'équipe de rédaction : quel type d'experts européens intervient dans le cadre du projet ?
Il s'agit de fonctionnaires dans les administrations partenaires du projet et des organismes sous-tutelle. Ils seront mobilisés selon un calendrier de travail présenté dans le contrat du projet de jumelage signé entre la Tunisie et l'Union européenne (France, Allemagne et Portugal). Des échanges et transferts de pratiques seront proposés aux cadres tunisiens dans le cadre d'ateliers de travail animés par des débats concernant divers thématiques comme : le choix des pratiques européennes adaptables en Tunisie, les meilleurs moyens à adopter afin de promouvoir l'éco-construction, les divers points de rapprochement possibles dans les divers domaines liés à l'éco-construction (législation, enseignement de spécialités reliés à l'éco-construction...).

L'équipe de rédaction : Quels sont les objectifs principaux du jumelage et quelles en sont les cibles ?

Dans ce cadre, je rappelle le thème du jumelage, il s'agit d'un « Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction » :

1. vers un renforcement des règles de l'éco-construction
2. pour développer et promouvoir l'éco-construction
3. Au service d'une maîtrise d'ouvrage publique renforcée

Ce projet, cible tous les acteurs de la filière construction en commençant par la maîtrise d'ouvrage publique (ministère de l'équipement et plus précisément la Direction Générale des Bâtiments Civils) en passant par la société civile (ordre des architectes, ordre des ingénieurs, syndicats, fédérations, associations...), les bureaux d'études, les experts privés, les fabricants de matériaux de construction...

L'équipe de rédaction : Avez-vous prévu la participation de la société civile dans votre projet et par quels moyens ?

Comme je viens de le préciser en réponse à votre question précédente concernant les cibles, le jumelage intègre la société civile à travers les ateliers de travail qu'il organise, en associant les diverses associations reliées à l'activité en. En outre, dans le cadre du volet relatif au développement et à la promotion de l'éco-construction, une campagne de sensibilisation sera lancée, s'appuyant sur des affiches, des ateliers et des séminaires regroupant diverses catégories de participants...

Comment décririez vous la situation de l'éco-construction en Tunisie et quelles sont selon vous les points sur lesquels le jumelage doit agir ?

Ce jumelage a été une expérience personnelle importante. Il m'a permis de découvrir, d'une part la situation sociale et technico-économique du bâtiment en Tunisie, et d'autre part, le patrimoine culturel de ce pays témoignant de son évolution historique et sociologique. Ainsi, si comme tout un chacun, je suis admiratif de certains bâtiments du patrimoine tunisien comme les greniers ou "ksours" essentiellement concentrés dans le sud du pays, ou bien les habitations troglodytes voir certaines habitations traditionnelles à patios, je suis très intéressé par les initiatives nouvelles comme :

- ✓ le futur siège du ministère de l'industrie et de la technologie.
- ✓ Le nouveau siège de STUDI.
- ✓ Le futur siège de l'UGTT.
- ✓ L'éco-centre de Sidi Amor

Georges DEBIESSÉ

Membre permanent du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)
Chef projet jumelage France

Forum mondial sur l'énergie durable 2012

Organisé par Sahara Solar Breeder Foundation International du 28/11/2012 au 30/11/2012
Parc des Expositions et Centre de Commerce International de Tunis



Invest Consulting

N.A a le plaisir de vous annoncer l'organisation des 5èmes Journées de l'Immobilier 5 et 6 Février 2013 à l'UTICA - cité El Khadra, Tunis



Salon international de l'énergie solaire

13-16 février 2013
Palais des congrès Marrakech



Envirotec Expo 2013

Salon international des technologies de protection de l'environnement, traitement des eaux et des énergies renouvelables - Jardins d'El Menzah du 19- 24 mars 2013



Architecture et design Expo 2013

du 03/04/2013 au 07/04/2013 aux Jardins d'El Menzah Ariana organisé par CTF Expo.



Salon international des jardins, piscines, des espaces verts et de l'aménagement urbain

Expo centre - 2 au 5 mai 2013



Climexpo - Salon International du Chaud et Froid Domestique et HYDROMED - Salon International de l'Eau du 10 au 13 Avril 2013

organisé par: Expo-services



Techno-bat expo

Expo centre- 6 au 9 juin 2013



MEDIBAT

6-9 juin 2013 à la Foire de Sfax



Salon international de la pierre marbrière tunisienne

Expo centre du 13- 16 novembre 2013

